

Décision

Générale

colonial

Décision n° 468 Décisions concernant les Services d'Etat.

n° 468

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
26 avril 1961

Numéro JO
n° 4 du 30/04/1961

Date du numéro
30 avril 1961

TEXTE INTÉGRAL

Un congé administratif de 7 mois à passer à Carpentras (Vaucluse), route d'Avignon, est accordé à M. Dugas (Louis), Officier de Police adjoint hors classe, détaché du Cadre supérieur de la Police de Madagascar, qui aura accompli le 25 mai 1961 un séjour ininterrompu de 2 ans 4 mois et 12 jours dans le Territoire. M. Dugas (Louis), indice 360, groupe Îl qui voyagera seul, quittera Djibouti par première occasion maritime ou aérienne à compter du 25 mai 1961. La dépense est imputable sur le Budget de l'Etat.